



la force syndicale

en Essonne

Pour toute information :

DAVID Tél : 07 69 45 57 42

ISMAHEN Tél : 07 49 56 51 66

91snudifo@gmail.com

infos RIS →



R.I.S.

VISIO MOUVEMENT

Réunion d'Information Syndicale

Réservée aux adhérents

MERCREDI 26 mars 2025 de 9h00 à 12h00

INSCRIPTION INDISPENSABLE

**Rassemblons-nous pour défendre nos revendications,
notre statut d'enseignants fonctionnaires d'État,
participons aux RIS du SNUDI FO 91 !**

Vous pourrez poser toutes **vos questions mouvement** au cours de cette RIS.
Vous devez vous inscrire auprès du SNUDI FO 91 mais aussi informer l'IEN !

Inscrivez-vous auprès du SNUDI FO 91 par GOOGLE FORMULAIRE :

ici lien complet → <https://forms.gle/YDBRgcq2Sz5t3QuE9>



INSCRIPTION INDISPENSABLE

Tous les collègues sont les bienvenus : Les Réunions d'Information Syndicale (R.I.S.) sont ouvertes à tous les collègues, syndiqués ou non. Tous les PE (stagiaires, titulaires ou contractuels) ont droit de déduire 9 heures de Réunion d'Information Syndicale par an (3 fois 3h).

Ces heures de R.I.S. sont déductibles des 108h.

Notamment des animations pédagogiques imposées !

Pour cela il suffit d'envoyer à la circo le courrier disponible ici →

https://snudifo91.fr/wp-content/uploads/2025/03/formulaire_declaration_participation_ris_r24_2024-11-26_12-21-4_459.pdf

Envoi par mail pro à votre IEN pour l'informer de votre participation à la Réunion d'Information Syndicale 48h à l'avance.

Aucune demande d'absence n'est à déposer, il suffit d'informer l'IEN de sa participation en complétant l'annexe II en précisant que le temps de la RIS sera déduit des 108H.

Vous pourrez préciser par la suite le temps sur lequel vous déduirez les 3H.

Vous pouvez participer à une RIS sans en informer votre IEN mais en ce cas vous ne pourrez pas déduire les heures de réunion de vos 108h.

NE RESTEZ PAS ISOLÉS !

Le SNUDI FO 91 défend les droits de tous les collègues